



EAP, une charte pour grandir !

Journée de formation des EAP : Relire nos pratiques pastorales à la lumière de la charte diocésaine des EAP.

Avec le service diocésain Formation et Annonce de l'Evangile

Samedi 4 mai 2024, de 9h30 à 16h30

à la Maison diocésaine

Inscription

Je m'inscris à la journée de formation des EAP du 4 mai 2024 "Relire nos pratiques pastorales à la lumière de la charte diocésaine des EAP"

Nom

Prénom

Téléphone

Courriel

Votre message (facultatif)

Droit à l'image :

J'autorise —Veuillez choisir une option—OuiNon

Le diocèse d'Angoulême à reproduire et exploiter mon image ?xée dans le cadre de photographies et vidéos pour la prestation de la promotion et la communication des initiatives du diocèse d'Angoulême. Cette autorisation est valable pour une utilisation sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier, numériques, audiovisuel, et par tous moyens inhérents à ce mode de communication (sites internet, tracts, presse, etc).

JOURNÉE DE FORMATION DES EAP



Samedi 4 mai 2024

de 9h30 à 16h30
à la Maison diocésaine d'Angoulême

EAP, UNE CHARTE POUR GRANDIR !

**Relire nos pratiques pastorales à la lumière
de la charte diocésaine des EAP**



avec le service
Formation et Annonce de l'Evangile



**ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE**
Diocèse d'Angoulême

